

30 mars 2012 – n° 13
120025

**MISE EN OEUVRE D'UNE TARIFICATION INCITATIVE DES ORDURES
MENAGERES – DEMANDE DE SUBVENTION A L'ADEME**

Le Grenelle de l'Environnement prévoit la mise en place d'une tarification incitative pour le financement du service public d'élimination des déchets à l'horizon 2015.

Les objectifs poursuivis à travers la mise en œuvre d'une tarification en rapport avec le service rendu (principe pollueur-payeur), sont de favoriser la réduction des déchets et l'utilisation optimale des filières de valorisation des déchets ménagers et ainsi de maîtriser les coûts du service public.

Dans cette perspective, la ville a engagé une réflexion, à l'aide d'un cabinet spécialisé, sur les modalités de mise en œuvre d'une redevance incitative.

Cette mise en œuvre peut-être soutenue par l'ADEME, par le biais d'une aide proportionnelle au nombre d'habitants, fixée, pour le moment, à 6,60 € / habitant.

Une aide à l'acquisition du matériel spécifique (bacs à puces, badges, logiciel...) peut également être sollicitée auprès de l'ADEME.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE les subventions les plus élevées possible auprès de l'ADEME pour :

* la mise en œuvre d'une redevance incitative pour le financement du service public d'élimination des déchets,

* l'acquisition du matériel spécifique nécessaire pour cette opération (bacs à puces, badges, logiciel ...),

- AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE



Extrait certifié conforme

Le Maire,


Christian PIERRET

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 30 mars 2012

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 35

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET (procuration à P.Leroy du point n°4 au n°6), Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (sorti au point n° 16), Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE (sortie du point n°8 au n°11), Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT (sortie au points n°12 et 13), Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI (procuration à L.Chretien du point n°22 au n°29), Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT (procuration à C.Pierret du point n°1 au n°2), Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.